

MASTERISATION

Formation des personnels enseignants

Organisation de stages pour les étudiants en master se destinant aux métiers de l'enseignement

Circulaire n°2009-109 du 20 août 2009

BO n°31 du 27 août 2009

Rapport Marois

Rapport Filatre

Les masters pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement ont été définis comme basés sur l'alternance entre les cours et travaux universitaires et des temps de stages dans les écoles.

Le rectorat de l'académie de Toulouse se fixe pour objectif d'offrir à tous les étudiants concernés un accueil de **108 heures de stage** :

- 2 semaines étant consacrées à un **stage d'observation et de pratique accompagnée** avant Noël,
- 2 semaines à un **stage en responsabilité dans une classe**, qui ouvre droit à une rémunération, avant Pâques.

Dès clôture des inscriptions, l'université doit faire parvenir au rectorat l'effectif des étudiants concernés par ces mesures pour le département du Tarn.

Nous estimons cet effectif prévisionnel à environ 120 étudiants.